Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 031-263101032-20260427-02270426-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE BRUGUIERES

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents :12
Ont donné pouvoir : 0
Date de convocation : 14 Avril 2026

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 17h00, le Conseil d'Administration du CCAS de Bruguières, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Le Président.

Présents : Mmes CAZAUX, CHABOSI, DOLIQUE, FARRET, JOYEUX, MARTIN-RIVALS, MESTHE, RAPAIN, RIBOUCHON, VELOUPOULE, M. EVEILLARD, SIGU

Ont donné procuration :

Excusés :

2. Affectation du résultat

Monsieur le Président, indique qu'après avoir examiné le Compte Financier Unique 2025, il convient de statuer sur l'affectation du résultat afin de prévoir sa reprise au Budget Primitif de 2026.

- Constatant que le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 513.63 euros, il propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
	EN EUROS
Résultat de fonctionnement A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 65.75
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 447.88
C Résultat à affecter **= A+B (hors restes à réaliser)**	**+ 513.63**
D Solde d'exécution d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	+ 198 865.53
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-674.05
Excédent de financement **= D+E**	**+ 198 191.48**
AFFECTATION = C	**+ 513.63**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00
2) H' Report en fonctionnement R 002 (2)	**+ 513.63**
DÉFICIT REPORTÉ D 002 (5)	0,00

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

Publié le : 28/04/2026 11:41 (Europe/Paris)
Par : CCAS DE BRUGUIERES
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/60433

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 031-263101032-20260427-02270426-DE

✓ Affecter l'excédent de fonctionnement comme il suit :

Report en Fonctionnement (R 002) : 513.63 euros.

➔ **ADOPTE**
Résultats du vote : Unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Président,

Le Président,
Arnaud SIGU

Formalités de publicité
Effectuées le :

Publié le : 28/04/2026 11:41 (Europe/Paris)
Par : CCAS DE BRUGUIERES
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/60433

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 031-263101032-20260427-02270426-DE

Publié le : 28/04/2026 11:41 (Europe/Paris)
Par : CCAS DE BRUGUIERES
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/60433